

Une assemblée annuelle des pêcheurs bien suivie



Une assemblée annuelle des pêcheurs bien suivie

Jean-Jacques Duffau, président de la société de pêche de Jegun, s'est réjoui de la présence d'une belle assistance à cette assemblée générale et, en particulier, de plusieurs maires ou adjoints des communes voisines, et du conseiller départemental, Bernard Katz. En effet, cinq communes, ainsi que le conseil départemental, accordent une subvention à l'association.

La société compte 165 adhérents dont une cinquantaine d'enfants de moins de 12 ans et 10 jeunes entre 12 et 18 ans (cartes mineures), c'est en particulier pour eux que l'association se donne les moyens de faire découvrir ce sport de pleine nature.

Le rapport moral du secrétaire André Mozzi retrace les diverses manifestations de 2017 : parcours truites arc en ciel au mois de février, ouverture de la truite en mars, qualificatif fédéral en mai avec un déjeuner gascon, la fête de la Pêche de Juin, le fédéral adultes à Cazaubon, l'initiation à la pêche à la mouche avec le CLAE du Brouilh-Monbert au lac privé du Houresté chez David et Louis Caverzan, avec Andre Badini qui prodigue ses conseils. Pour finir un concours annuel au bassin d'Enchieux sur l'Auloue et le repas du dimanche 1er juillet. Tous ces événements sont la preuve d'une saison bien remplie.

Le rapport financier du trésorier Louis Baqué qui œuvre à la perfection dans ce domaine car il faut qu'il gère plusieurs comptabilités durant la saison avec la vente des cartes par internet, les retours et les différentes manifestations de notre société. L'équilibre financier est réalisé avec la vérification des comptes par Jean-Pierre Monnet. Les différents rapports sont approuvés par l'assemblée.

Le rapport d'alevinage sur les cours d'eau bien détaillé du responsable Michel Nadau montre l'investissement financier de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) de Jegun.

Quelques projets 2019 sont évoqués : deux journées truites samedi 2 février et 16 février, un lâcher de truites pour l'ouverture et un important alevinage sur les cours d'eau (tanches, gardons, goujons, carpes).

Au cours de l'avancement de la saison, d'autres manifestations seront proposées.

Les cartes de pêche de la saison 2019 sont disponibles depuis 12 décembre 2018, soit par internet www.cartedepêche.fr ou en contactant le président Jean-Jacques Duffau ou Jean-Louis Corneille qui en sont les dépositaires pour Jegun.

Il faut penser à cocher AAPPMA de Jegun dans la zone géographique, en effet la vente des cartes représente la plus grande partie des recettes de l'association qui est ensuite investie dans l'alevinage.

Après les questions diverses suivies des allocutions de Madame Pascale Rivière, adjointe au maire de Jegun et du conseiller départemental, puis les vœux du président, un apéritif et un repas organisé, par les membres du bureau au local de la chasse, prêté par Bruno Bardot vivement remercié, ont clôturé cette assemblée générale.



jegun.jpg



jegun bis.JPG